

Paris, le 10 février 2022

## CONFÉRENCE DE PRESSE

concernant l'adoption de la loi portant sur la protection des lanceurs d'alerte

À l'occasion de l'adoption de la loi visant à améliorer la protection des lanceurs d'alerte, la Maison des Lanceurs d'Alerte, accompagnée de la coalition d'associations et d'organisations syndicales, dont des syndicats de journalistes, mobilisée pour l'adoption de cette loi, vous invite le

**Mercredi 16 février à 11h**  
**en présentiel au Café des syndicats,**  
**5 rue du Château d'eau, 75010 Paris**  
**(Lignes 5, 8, 9 et 11, station République)**

à une conférence de presse afin de discuter des enjeux de la loi, puis revenir sur les implications possibles pour les lanceurs d'alerte, puis se terminera par un pot.

*Interviendront notamment lors de la conférence de presse :*

**Glen Millot**, Maison des Lanceurs d'Alerte – Sciences Citoyennes

**Pablo Aiquel**, SNJ-CGT

**Sophie Binet**, MLA – UGICT CGT

**Denis Breteau**, Lanceur d'alerte des marchés SNCF/IBM

**Delphine Halgand - Mishra**, The Signals Network

**Marine Martin**, Lanceuse d'alerte Dépakine – APESAC– MLA

**Alain Morvan**, CFDT- Journalistes

**Agnès Popelin**, France Nature Environnement

**Franca Salis - Madinier**, MLA – CFDT Cadres

La proposition de loi a été adoptée par l'Assemblée nationale en dernière lecture, le 8 février, après qu'une commission mixte paritaire, composée de députés et sénateurs, réunie le 1er février dernier soit parvenue à un accord.

La Maison des Lanceurs d'Alerte exprimera sa position et reviendra sur les enjeux de cette loi et ses perspectives.

Merci de confirmer votre présence par retour de mail, le plus rapidement possible.